

SÉANCE ORDINAIRE DU 11 août 2014

A une séance ORDINAIRE du Conseil, tenue le 11 août 2014 à 19 h 30 à l'Hôtel de Ville, conformément à la loi et à laquelle les conseillers suivants étaient présents :

District No 1 – Monsieur François Trépanier
 District No 3 – Madame Émilie Roberge
 District No 4 -- Mme Claudia Vachon
 District No 5 – Monsieur Claude Duchesne

formant le quorum de ce susdit conseil avec et sous la présidence de monsieur Kaven Mathieu, maire.

Monsieur Normand Laplante assiste également à cette séance.

M. Pierre Vachon du district 2 ainsi que François Baril du district 6 sont absents.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Kaven Mathieu, ouvre la séance à 19 h 30 avec un mot de bienvenue.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Kaven Mathieu fait la lecture de l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux de la séance suivante :
 - 3.1 SEANCE ORDINAIRE du 7 juillet 2014
4. Dossiers en cours
 - 4.1 _____
 - 4.2 _____
5. AFFAIRES ADMINISTRATIVES
 - 5.1 Comptes à payer
 - 5.2 Autorisation inscription au colloque de zone – 10 et 11 septembre
6. CORRESPONDANCE
7. TRAVAUX PUBLICS & HYGIENE DU MILIEU
 - 7.1
8. LOISIRS ET CULTURE
 - 8.1 Délégation AQLM (Journée des élus) – Émilie Roberge

- 8.2 Résolution Ministère des Transports- Piste cyclable
- 8.3 Permis de boisson - ARÉNA

9. URBANISME

- 9.1 Avis de motion pour amender règlement 97-027
(murs de soutènement et talus)
- 9.2 Dérogation mineure DM-2014-01 (Re : 109, 11e ave Sud)

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

- 11. Prochaine séance
- 12. Levée de la séance

14-08-6101

Il est proposé par Claude Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 JUILLET 2014

3.1 SÉANCE ORDINAIRE du 7 JUILLET 2014

La lecture du procès-verbal de la séance ORDINAIRE du 7 JUILLET est dispensée, les élus ayant reçu un exemplaire de celui-ci et en ayant pris connaissance avant ladite séance.

14-08-6102

Aucune omission ou erreur n'est constatée, il est donc proposé par Émilie Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ORDINAIRE du 7 juillet, tel que présenté.

ADOPTÉ

4. DOSSIERS EN COURS

Informations sur.:

Mme Claudia Vachon nous fait part que la Maison des jeunes prépare une campagne de financement et encourage les citoyens à appuyer cette démarche.

M. Claude Duchesne nous informe que la prochaine rencontre avec le syndicat devrait se tenir en septembre et qu'en ce qui concerne le comité de négociation, il y a une entente de principe.

Mme Émilie Roberge quant à elle, nous informe que les juges passeront cette semaine pour l'évaluation des candidatures dans le cadre du concours ***East Broughton en fleurs***.

Également, mardi le 12 août sera présenté le dernier mardi de la culture pour cette saison et Mme Roberge invite les citoyens à y participer.

Mme Roberge rappelle également que la période d'inscriptions pour les activités hivernales se tiendra bientôt.

5. AFFAIRES ADMINISTRATIVES

5.1 Comptes à payer

14-08-6103

CONSIDÉRANT qu'une liste de comptes et de dépenses, datée du 31 juillet 2014, a été préparée par le directeur général;

CONSIDÉRANT QUE cette liste a été transmise aux élus avant ladite assemblée;

CONSIDÉRANT QUE des explications ont été données sur les divers comptes à payer;

Il est proposé par François Trépanier et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver un montant de 486308.15\$ incluant le paiement des comptes à payer et paiements directs de juillet 2014 au montant de 442652.40\$ et 43 655.75\$ pour les prélèvements salaires.

ADOPTÉ

5.2 Autorisation inscription du Dir.gén. au colloque de zone-10 et 11 septembre

14-08-6104

Il est proposé par Claude Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser M. Normand Laplante à assister au colloque régional 2014 de l'ADMQ qui se tiendra à Thetford Mines les 10 et 11 septembre prochain. Les frais d'inscription et les dépenses inhérentes lui seront remboursés.

ADOPTÉ

6. CORRESPONDANCE

Monsieur Kaven Mathieu donne une description sommaire de la correspondance reçue au cours du dernier mois.

Le ministre du MAMOT remercie le maire pour les bons mots suite à sa nomination et espère être à la hauteur des défis attendus.

L'Office des personnes handicapées nous invite à soumettre des candidatures dans le cadre de la 4^e édition du PRIX À PART ENTIÈRE.

Développement économique Canada accuse réception de la demande d'aide financière du 9 juillet. (Re : Parc industriel).

La date limite pour soumettre une candidature au Prix du Ministre en horticulture ornementale est le 12 sept. Ce prix vise à mettre en valeur les initiatives remarquables.

Le rapport annuel 2013-2014 du Réseau BIBLIO fut reçu.

Postes Canada avise des nouvelles heures d'ouverture du bureau de poste qui sera dorénavant fermé le samedi mais ouvert une heure de plus le jeudi.

Une résidente du 146, 8^e ave Sud demande un suivi concernant des travaux à faire face à sa résidence (eau qui se déverse dans sa cour). La lettre sera transmise au Directeur des Travaux publics.

Le maire de St-Fortunat invite le maire et son équipe à son méchoui annuel qui se tiendra le 20 septembre prochain.

Une autre invitation fut reçue de l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce pour le déjeuner des partenaires, le 14 septembre 2014.

Sur le Chemin des artisans adresse des mots de remerciements pour l'appui à leur événement et adresse une invitation pour le lancement de la programmation 2014 qui aura lieu le 22 août.

Quelques demandes d'aide financière et/ou d'appui furent reçues dont :

Le festival du film de St-Séverin qui offre d'acheter un livret de 10 billets à 10\$ pour un tirage et ce, afin de les appuyer et les encourager à continuer. Cette proposition n'est pas retenue.

7. TRAVAUX PUBLICS & HYGIENE DU MILIEU

7.1 N/A

8. LOISIRS ET CULTURE

8.1 Délégation AQLM (Journée des élus) - Émilie Roberge

14-08-6105

Il est proposé par Claudia Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser Mme Émilie Roberge à assister à la JOURNÉE DES ÉLU(E)S qui aura lieu dans le cadre de la Conférence annuelle du loisir municipal le 9 octobre prochain à Victoriaville. Le coût d'inscription est de 110\$. Toutes autres dépenses inhérentes lui seront remboursées.

ADOPTÉ

14-08-6106

8.2 Résolution MINISTÈRE DES TRANSPORTS - Piste cyclable

ATTENDU la résolution 13-08-5814 acheminée au Service du Transport ferroviaire en septembre 2013;

ATTENDU QU'aucune suite n'a été donnée à ladite résolution;

ATTENDU l'élection d'un nouveau gouvernement;

ATTENDU QUE la population a exprimé à plusieurs reprises leur volonté qu'une piste cyclable soit aménagée sur le territoire de la municipalité d'East Broughton ;

ATTENDU l'autorisation du Ministère donnée aux municipalités de

la Beauce pour utiliser l'emprise de la voie ferrée en vue d'aménager la Véloroute de la Chaudière ;

ATTENDU QUE l'emprise ferroviaire représente le meilleur tracé pour l'aménagement du tronçon cyclable sur le territoire de la municipalité d'East Broughton ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par François Trépanier et résolu à l'unanimité des conseillers :

QU'UNE nouvelle demande d'autorisation de l'emprise ferroviaire soit faite Service du transport ferroviaire du Ministère des transports du Québec en vue d'y aménager une piste cyclable de 4,31 km ;

QU'UNE demande de rencontre soit adressée au Ministre des Transports;

QU'UNE copie de la présente résolution soit acheminée au Député de Lotbinière-Frontenac, à la Ministre du Tourisme et Ministre responsable de la Chaudière-Appalaches ainsi qu'au Préfet de la MRC des Appalaches.

ADOPTÉ

14-08-6107

8.3 Permis de boisson - ARÉNA

Il est proposé par Claudia Vachon et résolu unanimement d'autoriser monsieur Francis Jacques, coordonnateur aux loisirs, à faire une demande de permis d'alcool à la Régie des Alcools, des Courses et des Jeux du Québec pour l'Aréna Mario Lessard pour la saison de glace 2014-2015.

ADOPTÉ

14-08-6108

9. URBANISME

9.1 Avis de motion pour amender règlement 97-027 (murs de soutènement et talus)

AVIS DE MOTION est donné par Émilie Roberge que lors d'une séance subséquente, le Conseil municipal d'East Broughton amendera le règlement le règlement 97-027 concernant les murs de soutènement et talus.

9.2 Dérogation mineure DM 2014-01 (Re 109 11^e avenue Sud)

14-08-6109

ATTENDU QUE les membres du Comité consultatif d'urbanisme ont étudié l'élément dérogatoire concernant la marge de recul latérale du garage pour l'immeuble sis au 109 11^e avenue Sud;

CONSIDÉRANT que cette modification au non-respect de la marge est apparue suite à la réforme cadastrale;

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif d'urbanisme recommande d'accepter cette demande de dérogation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claude Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter les recommandations du comité d'urbanisme et d'autoriser la dérogation mineure DM-2014-01.

ADOPTÉ

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire annonce l'ouverture de la période de questions. Diverses questions furent posées, dont entre autres les sujets

- Trottoirs- Rue principale,
- Détails sur l'avis de motion,
- Eau sale dans le réseau.

11. PROCHAINE ASSEMBLÉE

La prochaine séance aura lieu le 8 septembre 2014 à 19h30.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

14-08-6110

Il est proposé par Émilie Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers de clore la séance à 20h14.

ADOPTÉ

KAVEN MATHIEU, MAIRE

NORMAND LAPLANTE, Dir. général